

Cette semaine :

- **Mildiou**
- **Black-rot**
- **Oïdium**
- **Vers de la grappe**
- **Flavescence dorée**
- **Cicadelle verte**
- **Divers**

Stades phénologiques

La floraison débute sur la majorité des parcelles. Quelques parcelles plus en retard sont encore au stade "boutons floraux séparés" (Mauzac, Loin de l'oeil, Fer Servadou). Sur les parcelles les plus précoces le stade "pleine floraison" est atteint (Gamay, Chardonnay).

L'avancement présente quelques jours de retard par rapport à l'année dernière.

La semaine dernière, lors des pluies du 27 et 28 mai le cumul se situe entre 1 et 7,5mm suivant les secteurs.



MER 05



JEU 06



VEN 07



SAM 08



DIM 09



LUN 10



MILДИОУ

Analyse de risque

Observations:

Les premiers symptômes sur feuilles sont recensés sur de nombreux secteurs, dans deux situations ils sont associés à un dégât sur grappe. La fréquence reste faible, les taches sont observées sur des témoins non traités et dans le vignoble.

Modélisation :

Des contaminations de masse ont été modélisées le 28 mai sur les secteurs de Cadalen, Cunac et Le Verdier. Sur les autres secteurs les pluies ont été insuffisantes.

La pression exercée par le mildiou est en hausse en tous secteurs.

Des contaminations de masse sont possibles à partir d'un cumul de 4mm, excepté sur les secteurs de Castanet et Senouillac où un cumul de 20mm serait nécessaire. Surveillez l'évolution des prévisions météorologiques.

De nouveaux symptômes devraient apparaître dans les prochains jours, suite aux contaminations du 24 et 28 mai.



Préconisations

La sensibilité est maximum au stade "Floraison", un cumul de 4mm peut engendrer des contaminations de masse. Intervenez avant les épisodes pluvieux prévus, si vous êtes en fin de rémanence ou si lessivage.

* *Bouillie bordelaise RSR Disperss, Frégate SC, Kocide 35 DF, Hélicuivre, Cuproxat SC, Champ Flo Ampli, sont des spécialités à base de cuivre*

La dose de cuivre métal à prévoir :
*300 g/ha.

Attention au nombre d'applications des produits à base de cuivre.

Alternatives

**Romeo, cerevisane, 0,25kg/ha*

Les doses indiquées sont les doses homologuées.

Alternatives

Mise en oeuvre de la prophylaxie.

A retenir

Le stade "Floraison" est un stade de sensibilité maximum pour les grappes.

BLACK-ROT

Analyse de risque

Observations:

Des symptômes sur feuilles sont régulièrement observés sur le vignoble, les parcelles à historique semblent plus impactées. Sur les témoins non traités la fréquence de ceps touchés par au moins une tache peut atteindre 50%. Ces symptômes seraient issus des pluies contaminatrices de début et mi-mai.



Analyse de risque:

Le stade "Floraison" marque le début de la sensibilité des grappes qui sera maximale au stade "nouaison". Des contaminations peuvent avoir lieu lors des pluies prévues mercredi (05/06).

De nouvelles taches devraient apparaître suite aux pluies survenues fin mai.

Préconisations

Les pluies annoncées peuvent être contaminantes. Au stade floraison la sensibilité des grappes débute, soyez couverts pour les pluies prévues cette semaine.

Les produits à base de soufre ne sont pas homologués mais ont une efficacité secondaire démontrée à 8 à 10 kg/ha.

Alternatives

Mise en oeuvre de la prophylaxie: élimination des sources d'inoculum présentes sur les baies momifiées et les rameaux.

A retenir

Des contaminations sont possibles lors des prochaines pluies.

OIDIUM

Analyse de risque

Observations:

A ce jour pas de nouveau symptôme recensé. Les premières taches observées sur un Chardonnay sur le secteur de Sénouillac, restent les seuls symptômes signalés.

Stade de sensibilité:

La période de sensibilité maximale est en cours, un risque de contamination est possible jusqu'à "fermeture de la grappe".

Préconisations

Intervenir sur l'ensemble des parcelles.

* Spécialités à base de soufre, *Microthiol Spécial Disperss*, *Sulforix LS*, *Citrothiol DG* et autres spécialités ; soufre mouillable ; 12,5kg/ha (dose homologuée), 6 kg/ha (dose conseillée) ; *Héliosoufre*, soufre mouillable, 7,5L/ha (dose homologuée), 5L/ha (dose conseillée) **biocontrôle**

**Fluidosoufre pour poudrage*, 25kg/ha (dose homologuée), 15 à 20kg/ha (dose conseillée)

Alternative

Les spécialités à base de soufre sont des produits de biocontrôle.

A retenir

Protéger les parcelles jusqu'au stade "fermeture de la grappe".

VERS de la GRAPPE

Analyse de risque

Observations

L'observation des glomérules devient plus régulière. Les infestations les plus importantes sont relevées sur le secteur de Rabastens. Sur les parcelles confusées, le niveau reste faible.

Analyse de risque

Prévoir un dénombrement des glomérules au stade "pleine floraison", il permet d'évaluer le niveau de pression de la G1.

Glomérules



Seuil de nuisibilité: 50 à 80 glomérules pour 100 inflorescences.

(Avec confusion sexuelle: 5 à 10 glomérules pour 100 inflorescences)

Préconisations

Aucun traitement n'est à envisager pour le moment. Si le seuil est atteint en G1, l'intervention sera réalisée sur la deuxième génération lors de la détection soit des oeufs soit des têtes noires.

Pour les piègeurs, penser à changer les capsules de phéromones.

Alternatives

La confusion est une méthode biocontrôle.

A retenir

Prévoir des comptages.

FLAVESCENCE DOREE

Analyse de risque

Observations:

Les premières éclosions ont été relevées le 23 mai en cages d'émergence mais également sur le vignoble. Des larves sont encore observées cette semaine (L1 et L2);

Préconisations

Les dates de traitement ont été fixées par la DRAAF. **Le T1 devra être réalisé entre le 20 et le 30 juin.**

Attention: épampez les parcelles avant le traitement, pour que les larves soient présentes dans la végétation et touchées par le traitement.

CICADELLE VERTE

Analyse du risque

Observations:

Des larves sont observées en tous secteurs, le maximum atteint 20 larves pour 100 feuilles. Des adultes continuent de voler.

Analyse de risque:

Ce sont les larves qui sont à l'origine des dégâts de grillure.

Larve de cicadelle verte



Péconisations

Les populations de cicadelles sont gérées par des applications d'argiles sur les parcelles sensibles. Aucune intervention n'est à envisager sur la population printanière, on attend les générations estivales.

Toutefois sur les parcelles à historique présentant des dégâts de grillures les années précédentes, ne pas laisser les populations s'installer.

Les interventions sont à réaliser dès l'apparition des jeunes larves.

*Sokalciarbo wp, kaolin, 10kg/ha (4 applications)

*Argibio, Kaolinite, 10kg/ha (produit normé NFU engrais)

Alternatives:

Les applications à base d'argile sont des produits de biocontrôle, qui doivent se faire dès l'apparition des jeunes larves.

A retenir

Surveillez vos parcelles.

DIVERS

Dégâts de vent: la casse de sarments est signalée sur certains secteurs.

Carences: des symptômes de carence en potasse sont observés sur le vignoble (attention lire les notices des foliaires utilisés, car certains sont fortement déconseillés pendant la période de la floraison).

Auxiliaires: des syrphes, larves de coccinelles et chrysopes sont recensés.

Syrphe sur inflorescence



Cigariers: des cigares sont visibles sur les parcelles, mais sont sans incidence.



Botrytis: ponctuellement on observe la présence de taches sur feuilles.



Prochain bulletin le 12 juin

Pensez à utiliser les équipements de protection appropriés pour chaque traitement

Ce bulletin fournit un conseil pour les parcelles de la zone géographique du Tarn. Il s'appuie sur le réseau d'observation des vignes réparti sur cette même zone géographique. Il est réalisé à l'aide de modèles validés (mildiou), d'autres en cours de validation (oidium) qui tiennent compte des prévisions météorologiques. Ce bulletin technique s'appuie sur l'analyse de risque du dernier BSV consultable sur les sites internet de la DRAAF Occitanie (<http://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr>) et de la CRA Occitanie (www.occitanie.chambre-agriculture.fr). Sauf mention spécifique, les préconisations s'appliquent à l'ensemble de ce territoire et le traitement portera sur l'ensemble de la parcelle. Respectez les conditions d'utilisation des produits phytosanitaires et assurez-vous du respect des bonnes pratiques. Les produits cités peuvent être trouvés sur le site internet e-phy : <http://ephy.anses.fr>. Les préconisations de ce bulletin ne peuvent en aucun cas se substituer à l'observation de la parcelle. L'agriculteur demeure responsable de ses décisions et de ses interventions. Il est particulièrement important de bien lire l'étiquette avant toute manipulation (voir la fiche Bonnes pratiques d'utilisation des produits phytos). N'utilisez que des produits phytosanitaires autorisés par vos éventuels cahiers de charges spécifiques.



La Chambre d'agriculture du Tarn est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.

Siège social : 96 rue des agriculteurs
BP 89 – 81003 ALBI Cedex
Tél.: 05 63 48 83 43 - Fax: 05 63 48 83 09
Email : accueil@tarn.chambagri.fr
Rédigé par : Virginie VIGUES, Thierry MASSOL,
Marie Laure MURATET
v.vigues@tarn.chambagri.fr – 06.61.99.57.86
t.massol@tarn.chambagri.fr – 07.86.17.86.03
ml.muratet@tarn.chambagri.fr – 07.80.56.95.60

